

# LE PETIT JOURNAL DE BOURG DU BOST

Bulletin d'informations locales

N° 55 - Juin 2017

Rendez-vous de l'été :

Dimanche 13 août : fête de la soupe

Mardi 15 Août : Concours de pétanque



*Les élus aident au réaménagement des sanitaires de la salle des fêtes.*



*Dur, dur  
La pente est rude !*



*Hommes de ménage plus ou moins dynamiques !*



*Femmes aux cuisines ....*



*Préparation du feu de la Saint Jean sous un soleil de plomb.*

## LA PART DU COLIBRI

En page 13 nous racontons l'histoire édifiante du petit colibri qui se dépense sans compter afin d'éteindre l'incendie qui ravage sa forêt.

Nous pouvons le dire, ce journal est le témoin de tous les colibris qui agissent à Bourg du Bost : les élus du village qui font de leur mieux afin de rendre notre quotidien plus agréable (p 8), les particuliers qui réfléchissent avant d'agir sur la nature, les bénévoles des associations (p 16), et ceux qui, sans tambour ni trompette, font « leur part ».

C'est souvent épuisant, décourageant. Il y a parfois le doute qui s'installe, la tentation de renoncer. Toujours, il manque de nouveaux colibris. Cependant, les rencontres, la convivialité, l'entraide, le travail collectif, le partage, les avancées, sont autant de petites lumières qui enrichissent ceux qui agissent pour la collectivité.

Comme nous l'enseigne la légende du petit colibri : chaque goutte d'eau compte, surtout lorsque le vent mauvais attise l'incendie.

LC

*Les rédacteurs de ce numéro : Lydie et Didier Clochard, Michel Decreton, Bernard Gouny, Rosemary Vose, Ont également participé à ce numéro : Fabienne Nau, Philippe Perrin*

## Le Mot du Maire

Avant toute chose je tiens à remercier les habitants de Bourg du Bost qui, depuis 30 ans, m'ont accordé leur confiance.

Servir la commune comme conseiller ou maire adjoint me convenait parfaitement. Il n'était pas dans mes projets de devenir maire.



Les circonstances et la demande chaleureuse d'amis pour qui j'ai une grande estime, m'ont convaincu d'accepter ce nouveau challenge d'autant que je savais pouvoir compter sur leur soutien et leurs conseils.

Je suis par ailleurs secondé par les adjoints et conseillers, la secrétaire et le cantonnier, tous très investis et dévoués à la population. Chacun apporte ses compétences propres dans un souci d'efficacité et de complémentarité.

Sachez que j'ai une grande confiance dans cette équipe pour mener à bien cette fin de mandat.

Par ailleurs, j'aimerais attirer votre attention sur l'opération « zéro pesticide dans nos villes et villages » dans laquelle notre commune s'est fortement engagée.

Nous sommes actuellement en relation avec la chambre d'agriculture et l'agence de l'eau d'Adour-Garonne afin de bénéficier d'une subvention de 70% pour l'achat de matériels, de plants d'arbustes et de graines. Le dossier est d'ores et déjà déposé et nous serons en mesure de vous donner des renseignements complémentaires d'ici quelques mois.

Tant au niveau de la commune qu'à celui des particuliers, il faudra repenser nos habitudes. Par exemple, dans notre village, les bordures de route ne sont pas toujours faciles à tondre. Pourquoi ne pas les fleurir !

La commune s'est engagée à entretenir les espaces publics sans utiliser de pesticides. Progressivement, nous souhaitons qu'il en soit de même pour nos administrés.

On le sait, la protection de l'environnement est l'affaire de tous.

Enfin, ce journal fait état de l'avancée des différents chantiers en cours. Ils ne progressent peut être pas au rythme souhaité mais ils seront tous menés à bien.

Le Conseil Municipal et moi même, nous vous souhaitons un très bel été.

Janick LAVILLE

## \* *A message from the Mayor*

*Most importantly, I would again like to thank the people of Bourg du Bost who, for the past 30 years, have given me their confidence.*

*To be able to serve the community as councilor or deputy Mayor, had always suited me perfectly.*

*It was not my ambition to become Mayor. However, the circumstances and the warm request of friends, whom I hold in great esteem, persuaded me to accept this new challenge, knowing that I could always count on their support and advice.*

*Furthermore, I have the assistance of the deputies and councillors, the secretary, and our village groundsman, all of whom are enthusiastic and dedicated.*

*Each one bringing with them their own expertise in a concerned and complementary way.*

*I have great confidence that with this team I will be able to see the mandate through to the end.*

*I would like to draw your attention to the project "zero pesticide in our towns and villages", in which our village is strongly engaged.*

*We are actively in discussion with the chambre d'agriculture et l'agence de l'eau d'Adour-Garonne to enable us to benefit from a reduction of 70% to buy materials, plants, bushes and seeds.*

*This project has now been settled and we will be taking steps to give you free advice on this in a few months time.*

*Because of these new measures and the changes involved, we will need to change our habits. For example, in our village, some of the borders by the roadside are not easy to mow, so why not plant them with flowers!*

*The commune is committed to maintain its public spaces without the use of pesticides.*

*Progressively, let us hope that the same thing will apply to our own community.*

*It is well known that the protection of the environment is of concern to us all.*

*Finally, this newspaper reports on the progress of the various projects in progress. They may not progress at the desired pace, but they will all be completed.*

*The Municipal Council and I wish you a very beautiful summer.*

### **A proposal to improve communications with the Mairie**

*The Mairie is proposing to start a confidential list of residents who have an email address, in order to advise them of forthcoming village events, births, deaths, etc., imminent weather warnings, future road works etc., matters which concern our village.*

*If you are interested and would like to be added to this list please send an email to the Mairie at ([mairie24.bourgduost@orange.fr](mailto:mairie24.bourgduost@orange.fr)) with the heading: fichier communication de la mairie.*

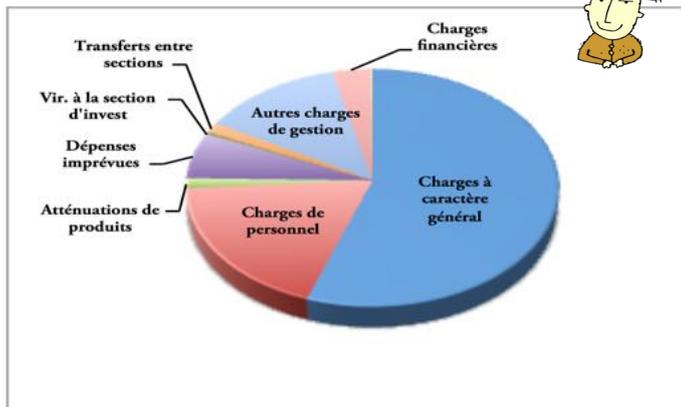
*\* Traduction Rosemary Vose, Thérèse Gouyon et nos amis anglais du « Chit Chat ».*



# Informations Municipales

## Répartition du budget primitif Commune

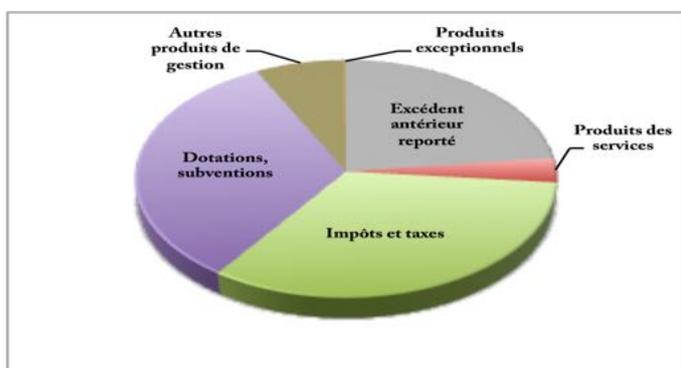
### Fonctionnement Dépenses



Charges à caractère général	102 567,95 €	55,40%
Charges de personnel	34 360,00 €	18,56%
Atténuations de produits	2 470,00 €	1,33%
Dépenses imprévues	11 600,00 €	6,27%
Virement à la section d'investissement	752,18 €	0,41%
Transferts entre sections	2 437,40 €	1,32%
Autres charges de gestion	24 151,76 €	13,05%
Charges financières	6 600,00 €	3,56%
Charges exceptionnelles	200,00 €	0,13%
<b>Total</b>	<b>185 139,29 €</b>	<b>100%</b>

Grâce à l'excédent antérieur reporté de l'année 2016, le budget primitif fonctionnement commune s'équilibre à 185 139,29 €, et donc en hausse par rapport à l'année 2016 (6,33%). Augmentation affectée principalement aux dépenses imprévues et aux bâtiments publics.

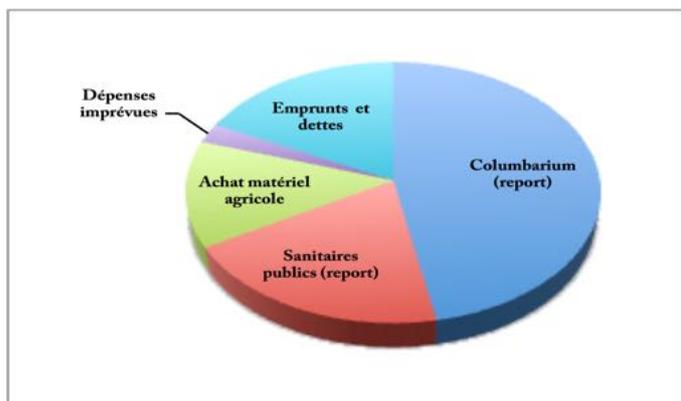
### Fonctionnement Recettes



Excédent antérieur reporté	42 852,29 €	23,15%
Produits des services	6 150,00 €	3,32%
Impôts et taxes	61 737,00 €	33,35%
Dotations, subventions	60 700,00 €	32,79%
Autres produits de gestion	13 600,00 €	7,35%
Produits exceptionnels	100,00 €	0,05%
<b>Total</b>	<b>185 139,29 €</b>	<b>100,00%</b>

Le produit prévisionnel des impôts et taxes est en baisse de près de 4000 €.

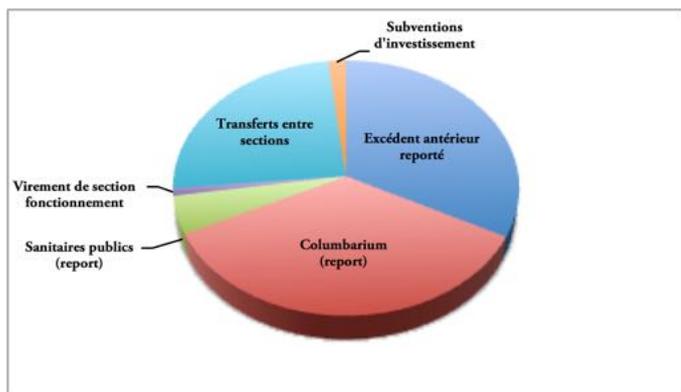
### Investissement Dépenses



Columbarium (report)	39 000,00 €	46,95%
Sanitaires publics (report)	16 430,00 €	19,78%
Achat matériel agricole	11 000,00 €	13,24%
Dépenses imprévues	2 000,00 €	2,41%
Emprunts et dettes	14 640,00 €	17,62%
<b>Total</b>	<b>83 070,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Le budget d'investissement dépenses concerne uniquement les projets Columbarium et sanitaires publics. Ces travaux sont en cours de réalisation.

### Investissement Recettes



Excédent antérieur reporté	27 066,42 €	32,58%
Columbarium (report)	29 220,00 €	35,18%
Sanitaires publics (report)	4 000,00 €	4,82%
Virement de section fonctionnement	752,18 €	0,91%
Transferts entre sections	20 531,40 €	3,74%
Subventions d'investissement	1 500,00 €	1,81%
<b>Total</b>	<b>83 070,00 €</b>	<b>100%</b>

Les principales recettes d'investissement concernent les subventions et dotations reçues pour le financement des projets Columbarium et sanitaires publics.

## Répartition du budget primitif Assainissement

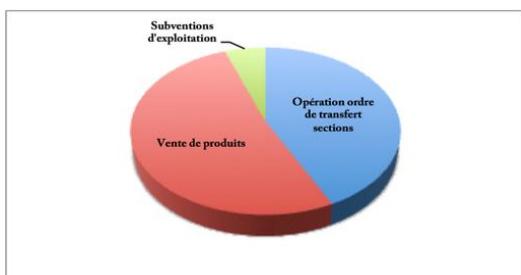
### Exploitation Dépenses



Charges a caractère général	2 210,44 €	7,91%
Virement vers section investissement	2 160,76 €	7,73%
Opération ordre de transfert sections	18 094,00 €	64,75%
Charges financières	4 876,55 €	17,45%
Charges exceptionnelles	604,01 €	2,16%
<b>Total</b>	<b>27 945,76 €</b>	<b>100%</b>

Le budget primitif exploitation dépenses est stable par rapport à l'année 2016.

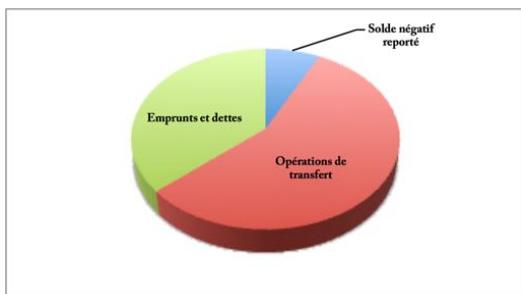
### Exploitation Recettes



Opération ordre de transfert sections	11 924,00 €	42,67%
Vente de produits	14 500,00 €	51,89%
Subventions d'exploitation	1 521,76 €	5,45%
<b>Total</b>	<b>27 945,76 €</b>	<b>100%</b>

Le budget primitif exploitation recettes est stable par rapport à l'année 2016.

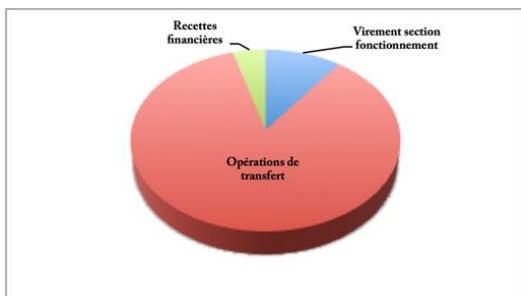
### Investissement Dépenses



Solde négatif reporté	1 557,75 €	7,36%
Opérations de transfert	11 924,00 €	56,31%
Emprunts et dettes	7 695,00 €	36,34%
<b>Total</b>	<b>21 176,75 €</b>	<b>100%</b>

Le budget primitif d'investissement dépenses est en baisse de 14,2% par rapport à l'année 2016, du fait d'un solde négatif reporté qui passe de 5407 € à 1557 €.

### Investissement Recettes



Virement section fonctionnement	2 160,76 €	10,20%
Opérations de transfert	18 094,00 €	85,44%
Recettes financières	921,99 €	4,35%
<b>Total</b>	<b>21 176,75 €</b>	<b>100%</b>

### Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017

Comme chaque année, le Conseil Municipal a voté les taux d'imposition des taxes directes locales. De nouveau, à l'unanimité, il a choisi de ne pas augmenter la pression fiscale locale, et donc de maintenir les taux d'imposition des taxes pour l'année 2017 au même niveau qu'en 2016, soit :

- 10,94 % pour la taxe d'habitation pour un produit attendu de 28 028,00 €
- 8,9 % pour la taxe foncière (bâti) pour un produit attendu de 14 676,00 €
- 42,83 % pour la taxe foncière (non bâti) pour un produit attendu de 9 894,00 €

Pour 2017, le produit fiscal total attendu est donc de : 52 598,00 €

## 72ème anniversaire du 8 mai 1945

### UNE CEREMONIE UTILE

Comme chaque 8 mai, une vingtaine d'habitants de Bourg du Bost ont consacré un peu de leur temps afin de rendre hommage à toutes les victimes de la guerre et de la haine des autres (juifs, homosexuels, gens du voyage, handicapés, ...).

Le message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la Mémoire a été lu par Janick Laville devant le monument aux morts. Cette année il met l'accent sur la diversité des vies sacrifiées : de tous les âges, de toutes les nationalités, de toutes les cultures. Il rend un hommage particulièrement appuyé à ces personnes venues du monde entier, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national afin de rétablir la démocratie et les valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.

Participer à cette cérémonie est aussi une façon de défendre nos valeurs communes, au delà de toutes sensibilités politiques ou religieuses. C'est s'affirmer garant de notre devise nationale : Liberté Egalité Fraternité.

Au cimetière, une deuxième gerbe a été déposée.

Jean Le Gall nous a lu un poème écrit pour la circonstance. Un grand merci au trois anciens combattants, toujours fidèles au poste, qui ajoutent de la solennité à la cérémonie.  
LC



*La victoire de la France que l'on fête aujourd'hui  
Rappelle au souvenir de notre chère Patrie  
La jeunesse du pays envoyée à la guerre  
Pour combattre l'ennemi qui souillait notre terre.*

*Mais la France va combattre la vile adversité  
Malheur à qui s'en prend à son intégrité  
Combien de ses enfants ont payé de leur vie  
Défendant notre terre que leur sang a rougi.*

*Le monde entier bientôt va nous prêter main forte  
Pour combattre le diable l'espérance n'est pas morte  
Mais notre liberté dût payer lourd tribut  
Tous ces corps déchirés c'est l'horreur absolue.*

*Et tous ces pauvres gens innocentes victimes  
Ils s'appelaient David, Esther ou Joachim...  
Peuple martyrisé descendu aux enfers  
Humiliés, massacrés par ces nazis pervers.*

*Les hommes vont-ils un jour cesser de s'entretuer  
Pour qu'il en soit ainsi je ne fais que prier  
La mort inéluctable suffit à nos destins  
Nul besoin de ces guerres qui font tant d'orphelins  
Que la mémoire de ceux qui sont morts pour nous  
Soit toujours honorée par nous tous debout !*

*Jean Le Gall*

## Résultat des élections présidentielles à Bourg du Bost

### 1er tour

	Marine Le Pen	30,26 %
	François Fillon	17,11 %
	Emmanuel Macron	15,13 %
	Jean-Luc Mélenchon	13,16 %
	Nicolas Dupont-Aignan	6,58 %
	Benoît Hamon	5,92 %

	Jean Lassalle	5,26 %
	Philippe Poutou	4,61 %
	François Asselineau	1,97 %
	Jacques Cheminade	0 %
	Nathalie Arthaud	0 %



Nombre d'inscrits : 188  
Taux de participation : 82,45 %  
Taux d'abstention : 17,55 %  
Votes exprimés : 98,06 %  
Votes blancs : 1,94 %  
Votes nuls : 0 %

### 2ème tour



**Emmanuel Macron**  
**51,22 %**



**Marine Le Pen**  
**48,78 %**

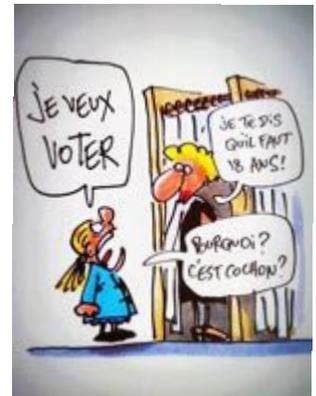


Nombre d'inscrits : 188  
Taux de participation : 77,66 %  
Taux d'abstention : 22,34 %  
Votes exprimés : 84,25 %  
Votes blancs : 13,01 %  
Votes nuls : 2,74 %

## Résultat des élections législatives à Bourg du Bost

### 1er tour

Jean-Pierre Cubertafon	25,58	Jean Paul Salon	3,49 %
Colette Langlade	19,77	Patrick Volker	2,33 %
Philippe Guillaume	17,44	Jacques Decoupy	1,16 %
Isabelle Hyvoz	16,28	Anais Lagarde	1,16 %
Michel Bergougroux	12,79		



Nombre d'inscrits: 189  
Taux de participation : 48,68 %  
Taux d'abstention : 51,32 %  
Votes exprimés: 93,48 %

### 2ème tour

**Colette Langlade, PS**  
**56,82 %**

**Jean-Pierre Cubertafon, Modem**  
**43,18 %**

Nombre d'inscrits : 189  
Taux de participation : 53,44 %  
Taux d'abstention : 46,56 %  
Votes exprimés : 87,13 %

## Point sur la réalisation des projets communaux

### Le columbarium

Les travaux de construction du futur columbarium sont enfin lancés. Comme chacun a pu le constater, le mur d'enceinte est quasiment terminé (restent à réaliser les finitions comme par exemple le crépissage).



Nous suivons de près les travaux en espérant que l'entreprise LAGUILLON pourra maintenant accélérer la réalisation du projet.

### Le réaménagement des toilettes publiques de la salle des fêtes

L'entreprise LAGUILLON a pu démarrer les travaux en mai, en commençant par effectuer un décaissement de la zone à réaménager.

Cette opération, malgré les précautions prises, n'a pas permis d'éviter la destruction partielle du réseau des eaux usées.



Saluons le maire et son 2ème adjoint, qui, dans l'urgence, ont pu restaurer ce réseau (il présentait d'ailleurs des défauts provoquant régulièrement des problèmes d'engorgement), et préparer ainsi son extension prévue pour le nouvel aménagement.



Suite à cette restauration, l'entreprise LAGUILLON a pu poursuivre les travaux de gros oeuvre



*Préparation de l'espace avant de couler la dalle*



*La dalle est coulée*



*Les murs sont montés*



*La couverture est en place*

## Informations diverses



### Un nouveau point d'éclairage public dans la commune

Suite à la demande des habitants situés dans le bourg au début de la route de Chassaignes, un nouveau point lumineux a été installé éliminant ainsi une zone d'ombre à cet endroit.

Le SDE24 participant à hauteur de 20% pour le financement de ce projet, le coût restant à charge pour la commune est de 742 € HT.

### Travaux au restaurant

Votés en Conseil Municipal en novembre 2016, les travaux de modernisation du système de chauffage sont aujourd'hui terminés.

Ce nouveau système de chauffage est réversible (pompe à chaleur air – air) et permet donc de climatiser le restaurant si nécessaire.

Coût des travaux : 6313 € HT



### Notre restaurant est fermé

#### La mairie est à la recherche de repreneurs pour le bar / restaurant de la commune.

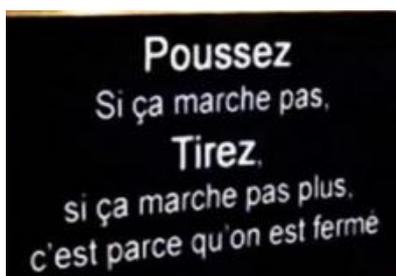


Suite à la liquidation judiciaire de la SARL COTÉ FILLES, la commune a proposé au tribunal de commerce le rachat du matériel du restaurant afin d'éviter une vente au enchères qui aurait conduit à une procédure longue, préjudiciable à la relance de ce commerce.

La proposition a été acceptée par le juge du tribunal, ce qui nous a permis de récupérer assez rapidement les clés et déclencher ainsi la recherche de nouveaux repreneurs.

Trois propositions de reprise, qui n'ont hélas pas abouti, ont déjà été examinées.

*N'hésitez pas à en parler autour de vous ou à contacter la mairie si vous connaissez d'éventuels repreneurs.*



## Proposition afin d'améliorer la communication avec la Mairie

Notre village n'est certes pas très peuplé, mais il est bien étendu et de ce fait la communication n'est pas toujours aisée. D'autre part, beaucoup d'entre nous sont équipés d'Internet (cela s'est révélé lors du dernier recensement).



Il pourrait être intéressant, via ce moyen moderne de communication, d'informer rapidement les administrés de la commune de tout sujet que le Maire jugerait bon de faire connaître :

- alerte météo
- travaux de voirie,
- cérémonies, événements,
- modalités d'accès à différents services tels que piscine, transport scolaire, ...
- mais aussi naissances, mariages, décès.

Certes, notre journal local en fait régulièrement état, mais les nouvelles sont souvent « du réchauffé » de par son édition semestrielle.

Bien entendu, **ce fichier serait confidentiel** et strictement utilisé comme décrit ci-dessus par la municipalité.

**Cette mesure pourrait amener un plus dans la communication locale sans toutefois porter atteinte à la liberté individuelle.**

Il suffit, pour les personnes intéressées par cette proposition, d'envoyer son EMAIL à la mairie à l'adresse :

[mairie24.bourgdubst@orange.fr](mailto:mairie24.bourgdubst@orange.fr)

en inscrivant dans l'objet : *fichier communication de la mairie.*

MD.

## Informations sur le fonctionnement de la mairie



### Modification des horaires d'ouverture de la Mairie

Suite aux élections municipales partielles au début de cette année, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés comme suit :

- Lundi de 8h30 à 12h00
- Mardi de 8h30 à 12h00
- Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Tél : 05 53 90 65 05

Sauf réunions ou autres interventions en général Mr le Maire est présent à la mairie entre 10h et 12h aux jours d'ouverture. Pour obtenir un rendez-vous il suffit d'appeler la mairie.



### Conseil Municipal

Nous rappelons que tout citoyen peut assister aux réunions du Conseil Municipal (le jour et l'heure sont affichés sur le panneau extérieur).

Par ailleurs, il est possible de consulter en mairie le registre des délibérations du Conseil Municipal.



### Facebook en attendant mieux...

Certains administrés trouveraient plus judicieux de créer un site Internet Bourg du Bost. Nous sommes favorables à cette proposition mais créer et renseigner efficacement un site demande du temps. En attendant la mairie de Bourg du Bost vous propose de consulter sa page facebook. Tapez « Commune Bourg du Bost » et demandez à être « ami ».

Vous trouverez sur le journal facebook de la mairie de nombreuses photos et informations.





## Etat civil

De nouveau ce semestre, Bourg du Bost a perdu des habitants. Le décès brutal d'**Eric Bittard** nous a particulièrement attristés.

Eric Bittard, paysagiste, habitant à Reminsignac, né le 27 décembre 1969 à Périgueux, fils de Alain Bittard et de Christiane Nadaud, époux de Agnès Bouthier est décédé le 8 février à l'âge de 47 ans. Nous nous associons à la douleur de son épouse et de ses deux enfants.

**Maryse Toquart** née le 17 mai 1946 à Vercel (Doubs), fille de Pierre Toquart et de Julienne Bigueur, demeurant aux Cleydats, est décédée le 9 mars 2017. Mme Toquart n'est pas inhumée à Bourg du Bost.

*Le cimetière de Bourg du Bost a accueilli également ces derniers mois :*

**Paul Niort**, né le 18 août 1950 à Bourg du Bost, fils de Ariel Niort et époux de Christiane Laporte, est décédé le 12 février 2017.

**Annette Charrieras**, née le 6 octobre 1955 à Bourg du Bost, fille de René Charrieras et de Paulette Riviere, est décédée le 18 février 2017.

**Jean Marc Charensac**, né le 25 avril 1918 à Vanxains, fils de Jean Charensac et de Clémentine Martin, est décédé le 3 avril 2017.

## Faits divers

### A qui profite la bêtise ?

Début juin, par bêtise un ou plusieurs individus ont cassé la porte d'entrée de la salle des fêtes. La mairie a alerté les gendarmes qui ont procédé à un relevé d'empreintes.

Rien n'a été dérobé mais ce méfait coûtera à la collectivité et donc à chaque contribuable.



### Un « Bouchon » à Bourg du Bost !

Jeudi 8 juin, en matinée, sur la D.20 peu avant d'arriver au lieu dit Le Bain, un arbre est tombé sur la route obstruant complètement la circulation. Etant dans une zone d'ombre, donc peu visible, un automobiliste n'a pu l'éviter. Fort heureusement, peu de dégâts sur la voiture et surtout aucun blessé.

Dès l'alerte donnée le maire et l'employé communal ont débité et délogé l'arbre afin de rétablir la circulation.

Plus de peur que de mal.



## LEGENDE AMERINDIENNE DU COLIBRI

(légende rapportée par Pierre Rabhi dans « La part du colibri »)

Un jour il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre.

Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :

- Colibri ! tu n'es pas fou ? tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?
- Je le sais, répond le colibri, **je fais juste ma part.**



## FAUCHAGE RAISONNE NATURE PRESERVEE

Les usagers du cimetière et les promeneurs pourraient être surpris par la présence d'herbes et par les nouveaux aménagements des espaces publics, aussi il semble important d'expliquer la démarche de la municipalité dans l'entretien du village et de ses abords.

La Charte **Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages** à laquelle notre commune a adhéré engage non seulement la municipalité mais aussi chacun et chacune à « faire sa part » afin de contribuer à la protection de notre environnement. Comme l'écrit notre maire dans sa lettre, il est désormais nécessaire de « **repenser nos habitudes** ».



Dans le numéro précédent nous avons mis l'accent sur la préservation de nos rivières et nappes phréatiques en supprimant les pesticides de nos espaces verts et de nos jardins.

Ce qui est d'actualité en cette saison est le fauchage et la tonte.

**La charte recommande de tondre moins et moins court.**

Un beau gazon c'est beaucoup de travail et ... d'énergie. C'est aussi, et nous n'en n'avons pas toujours conscience, un espace pauvre en faune et flore sauvage. Il faut savoir qu'une simple tonte divise par deux le nombre d'espèces d'insectes auxiliaires particulièrement utiles car prédateurs des insectes ravageurs. En effet, tondre moins et moins court permet de privilégier les plantes à fleurs qui feront le bonheur des abeilles, des papillons et autres insectes utiles à nos jardins. Cela permet aussi au gazon de mieux s'enraciner et d'être plus résistant à la sécheresse.



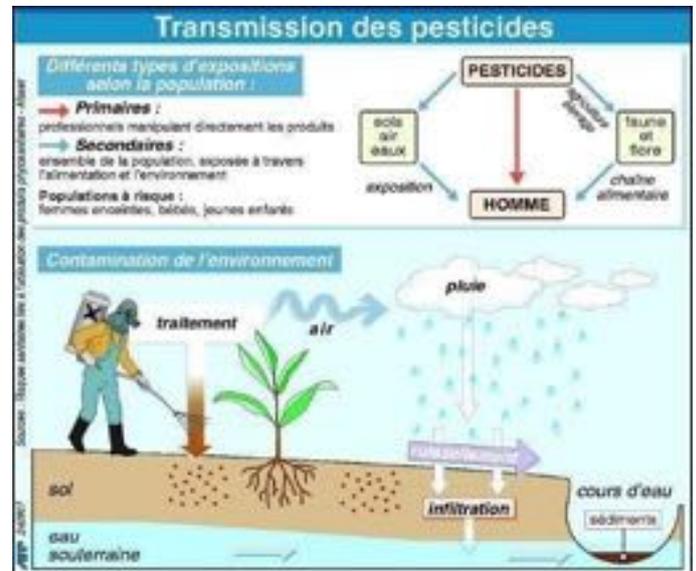


**Avantages :**

- Préserver la biodiversité
- Limiter les déchets verts
- Limiter l'érosion des talus
- Avoir des paysages plus naturels

La démarche engagée par le Département, relayée par les communes, pour préserver les espaces naturels permet de répondre aux besoins des usagers (par exemple la visibilité sur les routes) tout en respectant la biodiversité des milieux.

**En limitant les tontes, en apprenant à jardiner de façon plus naturelle et en bannissant les pesticides, nous pouvons chacun(e) renforcer la portée de l'effort des collectivités locales. LC**



En septembre en collaboration avec la municipalité de Comberanche Epeluiche, les services départementaux, et toutes les associations désirant participer au projet, le café associatif « Café Pluche » (association du Ribéracois) proposera une semaine d'informations, d'animations et de débats sur ces thèmes.

Les populations, les élus, les écoles, les centres de loisirs seront invités à visiter l'exposition fournie par le Département (informations complémentaires dans le Totem de septembre).

## Vie associative

### PAQUES A BOURG DU BOST

le 17 avril 2017

15h30 les cloches carillonnent, c'est le départ ! La recherche des oeufs de pâques, dissimulés sur le parvis de l'église ou dans le petit bois la jouxtant, est engagée.

Les enfants présents équipés chacun d'un petit panier, les yeux attentifs se précipitent comme une volée de moineaux, chacun cherchant du regard la moindre couleur signalant peut-être une cachette.

Tout est inspecté minutieusement, un mur, un buisson, des feuillages, une souche, chaque trouvaille signalée par des cris de plaisir.

Les paniers se remplissent vite, rien n'échappe aux petites mains.

Mais tout bonheur ayant une fin, en l'absence d'une nouvelle ponte, peut-être pour l'année prochaine, les enfants rapportent leur quête aux organisatrices.

Les oeufs sont comptés et redistribués équitablement entre tous les participants.

Un goûter préparé par l'A.L.S.C. a clôturé cet après-midi pour les parents et les enfants qui ont pu tous apprécier, sous un ciel agréable, ces moments de convivialité villageoise. BG



### FETE DE LA SAINT JEAN

vendredi 23 juin



Comme tous les ans, en fin de journée, un certain nombre d'habitants de notre village se sont réunis équipés de leur pique nique « au pré » et « auprès » de la salle des fêtes, où l'Association Loisirs Sports Cultures les accueillait avec un apéritif.

Des tables permettaient à chacun d'échanger et de partager son repas avec ses voisins dans une ambiance conviviale.

A quelques pas, un cône de grande taille, effilé jusqu'à son sommet, construit en chutes de bois assemblées en couronne, ressemblait à la célèbre Tour de Babel (en plus modeste) attendant son embrasement.

A la tombée de la nuit après que les participants se furent bien restaurés, le feu allumé au pied de la tour commença son œuvre de destruction illuminant la prairie en créant des formes fantastiques que tous pouvaient interpréter selon leur imagination.



Le printemps luttait, les flammes l'enveloppaient de leur manteau brûlant. Il devint une torche éclairant la nuit et, vaincu dans un dernier sursaut, il s'effondra sur lui-même annonçant la fin de cette belle soirée de joie populaire.

L'été prenait symboliquement le relais. BG

**CITOYENS DE BOURG-DU-BOST**

Le 13 thermidor 2017, jour de l'abricot, 225 ans après l'AN 1 de la 1<sup>ère</sup> République Française :  
(c'est à dire **le dimanche 13 août** )

**GRANDE FETE POPULAIRE  
DE LA SOUPE**

**MATIN** : Brocante - Vide grenier  
**MIDI** : Restauration - Bar  
**APRES MIDI** : Animation d'Eric POMAREL.

En vedette musicale : **Christophe ROBERT**, accompagné d'Estelle, interprète des chansons françaises et étrangères.

**APRES LE SPECTACLE :**  
**CONCOURS DE LA MEILLEURE SOUPE**

**SOIR** : Repas sous chapiteau

**SOIREE DANSANTE** avec l'Orchestre

**HARMONY MUSETTE**



On  le foot

Beaucoup de monde encore cette année pour la sardinade qui a été une réussite. C'est promis ils recommenceront l'année prochaine.



**prochains rendez-vous :**  
- 4 novembre (poulet malgache)  
- 13 janvier (concours de belote)



## JESSICA POUR L'ESPOIR



Tout le monde dans les environs a entendu parler au moins une fois de cette association, mais bien souvent sans trop savoir vraiment ce qu'il en est !!! Voici en quelques lignes, son histoire.

Le 21 décembre 2004, la famille ESCAMILLA est terrassée par la douleur : Leur fille JESSICA, 14 ans vient de décéder d'un cancer. Dans tout le village c'est la stupeur et : Pourquoi elle ? Les fêtes de fin d'année se passent dans le chagrin.

En février 2005, un habitant du village : Denis BUISSON, profondément touché par cette tragédie, vient trouver la famille endeuillée et lui fait part de son projet. Pour lui, le meilleur moyen de perpétuer le souvenir de Jessica, est de créer une chaîne de solidarité qui apportera de l'espoir et un peu de bonheur aux enfants dans la détresse.

« JESSICA POUR L'ESPOIR » venait de naître.

Un bureau composé de Denis BUISSON président, Sandra GUILLEMOT vice-présidente, Eva MATO secrétaire, Amélie MATO vice-secrétaire, Cécile DURAND trésorière, Mélanie AUDREN vice-trésorière est constitué, bien vite rejoints par de nombreux bénévoles (plus de 80 à ce jour).

Leur objectif est de récolter un maximum de fonds émanant de dons, bénéfiques des manifestations qu'elle organise régulièrement et vente d'articles de sponsoring (tee-shirt, autocollants) destinés aux enfants nécessiteux, intervenant d'abord au niveau régional puis national par des dons réguliers de plusieurs milliers d'euros permettant l'achat de matériel kiné, jouets, chaîne HI-FI, jeux éducatifs, financement de programmes pour enfants handicapés.... par les établissements hospitaliers.

Depuis 12 ans, cette association reconnue pour la qualité de ses prestations et son dynamisme offre annuellement une palette d'activités, dont voici celles à venir pour 2017 :

- **Samedi 9 septembre** : Randonnée vélo – marche, départ de la salle des fêtes du village à partir de 8h30
- **Dimanche 19 novembre** : Thé dansant dans la salle des fêtes de Saint Séverin à partir de 14h30.

Michel Decréton

Si vous désirez contacter cette association ou la rejoindre, voici ses coordonnées :

- ASSOCIATION JESSICA POUR L'ESPOIR - BP58 – Ribérac
- Email : [assojessica@neuf.fr](mailto:assojessica@neuf.fr)
- Facebook : Asso Jessica pour l'espoir

Sans aucun doute, vous serez les bienvenus !

## Le cimetière « parle » aux vivants...

Le cimetière est un lieu riche d'enseignements sur notre village et ses habitants. Certaines informations sautent aux yeux.

Si l'on compare, par exemple, les noms inscrits sur les tombes à ceux des boîtes aux lettres, l'on constate que des familles sont enracinées à Bourg du Bost depuis de nombreuses générations. L'on découvre tout aussi rapidement que certaines familles ont traversé des drames tels que la mort prématurée d'un enfant, le décès d'une maman partie trop tôt ou encore des pertes liées à l'histoire de France.

C'est aussi le lieu où différents symboles et signes décorent les croix et les tombes. Ils sont tous porteurs d'un message, mais il n'est pas toujours facile d'en déchiffrer le sens.

### Les tombes les plus anciennes, en pierre, sont principalement ornées de symboles chrétiens.

Le Christ en croix et la Vierge Marie sont loin d'être les seuls éléments. On trouve aussi des monogrammes, des éléments naturels, des personnages, des nombres, des animaux, tous symboles liés au catholicisme.

Dans la pierre ou dans le bronze les artistes ont inscrit la foi des défunts et de leurs proches de nombreuses manières.

#### personnages



*Anges ailés  
messagers de  
Dieu.*



*Chérubin :  
innocence*

#### végétaux



*Fleur à 5 pétales (les 5  
plaies du Christ), la  
vigne et le blé (le sang et  
le corps du Christ), le  
lys (pureté de Marie), le  
laurier (éternité), le  
lierre (attachement)...*

#### animaux



*La colombe : la  
paix et le St Esprit*



*les 3 évangiles : le  
lion (ST Marc), le  
boeuf (St Luc),  
l'aigle (St Jean)*

#### monogrammes



*INRI : Iesus  
Nazarenus Rex  
Iudaerum (Jésus le  
Nazaréen Roi des  
Juifs)*



*MF : Mort pour la France*

**Les tombes récentes sont en marbre.** On y trouve moins de symboles chrétiens même si la croix reste privilégiée. Les pompes funèbres ont remplacé les artisans. Cependant les nombreuses plaques ornant ces tombes apportent moult renseignements sur ce que fut le défunt .

Même mort, le corps dit encore quelque chose de la personne qui l'habitait : sa profession, ses passions, ses engagements dans la vie civile. Mais aussi sur ses proches qui témoignent de leurs regrets et de leur tristesse par de nombreuses citations. Ces messages émouvants semblent s'adresser autant au défunt qu'aux vivants.



*La croix (symbole catholique), la cocarde (symbole républicain), sobriété de la tombe : trois signes représentatifs de la personnalité de la défunte.*



*Liaison très expressive entre la symbolique chrétienne et la présence de la jeune danseuse. Entre l'ancien (l'envolée vers le ciel dans les mains de Dieu) et le besoin contemporain de dire ce qu'était la personne sur terre.*



### Maintenant il y a la crémation.

Bien qu'elle plonge ses racines dans la préhistoire et que de nombreux peuples la pratiquent, elle fut interdite en France, de Charlemagne jusqu'au XIX siècle.

Plus moderne, plus économique en espace, la pratique de la crémation se développe : à ce jour elle concerne 27% des décès dont plus d'un corps sur deux dans les villes. On pourra désormais faire ce choix à Bourg du Bost.

Cependant, qu'il s'agisse des partisans de l'inhumation ou de la crémation, l'attachement à l'organisation d'une cérémonie religieuse ou civile, pour accompagner les obsèques, reste très fort. Toujours, ceux qui restent ont besoin de faire leur deuil en communion avec leurs proches.

Symboles de la culture chrétienne sculptés dans la pierre, puis messages inscrits dans le marbre parlant de la vie terrestre du défunt, maintenant disparition matérielle du cadavre, notre cimetière s'inscrit dans l'évolution des mentalités et de notre rapport à la mort.

Je ne saurais dire si les morts aiment être visités mais si l'on ajoutait quelques fleurs vivantes aux herbes sauvages maintenant admises, sans doute les vivants aimeraient faire un « petit tour » entre les tombes. D'autant que cette page est loin de répertorier toutes les richesses de notre petit cimetière. L.C

## Les artisans à Bourg du Bost

**Entreprise Générale du Bâtiment**  
*Spécialisé en Colombage*  
*Restauration Vieux Bois*  
*Restauration d'Antienne Cheminée*

**Roger Berkeley**

Rue de la Révolution  
 24600 Bourg-du-Bost  
 05 53 91 16 42  
 06 79 45 00 19

berkeley.roger-mowbray@orange.fr



### REALISATION DE PETITS TRAVAUX

Particuliers, professionnels, collectivités...

Peinture intérieure et extérieure, isolation,  
 Revêtements des sols et plafonds  
 Agencement,  
 Plomberie,  
 Electricité...

andrieux.regis@neuf.fr

05 53 90 91 22

06 37 91 39 86



REGIS ANDRIEUX

Agent du bâtiment multiservices  
 Reminsignac 24600 Bourg du Bost



**SAUTER CHARLÈNE**

ACCUEILLANTE FAMILIALE AGRÉÉE  
 personnes âgées  
 handicapés

La Bertinie  
 24600 BOURG-du-BOST

05 53 91 52 54 ● 06 86 15 01 86  
 sauter.maurice@orange.fr



**Atelier Poterie**

loisirs créatifs

...ô grès dez LL ...

Liliane Valentin Beaudout

La Bourgeade

24600 Bourg du Bost

Tél : 05,53,91,37,93

Port : 06,77,62,64,26

E-Mail : [ogresdezll@orange.fr](mailto:ogresdezll@orange.fr)

N° Siret : 532 0260200016

*Vous êtes artisan résidant à Bourg du Bost, cet espace vous est réservé gratuitement. Remettez votre carte à un membre du Comité de rédaction si vous êtes intéressé par une publication (2 fois par an).*

### REFLEXION (proposée par Michel DECRETON)

*L'histoire a lieu lors d'un procès dans une toute petite ville. Le témoignage d'une vieille dame de 92 ans va provoquer une certaine émotion dans l'enceinte du tribunal !*

*Le procureur appelle son premier témoin, une dame de 92 ans. Il s'approche d'elle et lui dit :*

*« Madame Martin, savez-vous qui je suis ? »*

*La dame répond : « Oh oui je sais, monsieur Dubois. Je vous connais depuis l'époque où vous n'étiez qu'un petit garçon et je dois dire que vous me décevez.*

*Vous mentez, vous trompez votre femme, vous manipulez les gens et vous leur parlez dans le dos. Vous croyez que vous allez aller loin mais c'est simplement parce que vous n'avez pas assez de cervelle pour vous rendre compte que vous êtes médiocre.*

*Je sais parfaitement qui vous êtes. »*

*Le procureur est sous le choc et oublie ce qu'il avait prévu de dire ensuite. Il a soudain une meilleure idée, il montre du doigt l'avocat de la défense et dit :*

*« Et cet homme, madame Martin. Le connaissez-vous ? »*

*Elle répond : « Oh que oui je le connais. Je connais Henri depuis sa plus tendre enfance.*

*C'est un idiot et de plus il a un sérieux problème d'alcool. Il est incapable de nouer une relation normale avec qui que ce soit, et il est l'un des pires avocats de la défense de tout le département.*

*Sans parler du fait qu'il a trompé son épouse, la pauvre, avec trois femmes différentes. L'une d'entre elles étant votre femme à vous.*

*Je sais parfaitement qui il est. »*

*Les deux avocats sont atterrés.*

*Le juge leur demande de s'approcher et leur dit à voix basse : « Si l'un de vous deux lui demande si elle me connaît, je vous jette en prison pour outrage au tribunal ! »*